



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 3 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ardèche : mise à l'abri liée à la vague de froid

Compte tenu des températures annoncées par météo France pour aujourd'hui et les jours à venir, le préfet de l'Ardèche a déclenché ce jour, le niveau de vigilance jaune dans le cadre des mesures de prévention liées aux vagues de froid. (températures comprises entre -5° et -18°).

Les agents en charge des appels d'urgence sociale, le 115, ont reçu la consigne de mettre à l'abri à l'hôtel toutes les personnes qui auront sollicité le 115 et qui n'auront pas pu obtenir une place en structure d'hébergement.

En parallèle, une information a été adressée aux centres proposant de l'hébergement d'urgence, ainsi qu'à la maraude et à la Croix rouge afin de les inviter à une vigilance accrue pendant cette période.

Chaque citoyen peut contribuer au dispositif mis en place, en signalant au 115 toute personne en situation de détresse dans l'espace public.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr